

Le Journal du

lundi



► LUNDI 16 OCTOBRE 2023

ARTICLE 34

**Les anciens du
JDD créent leur
association** P.4

RÉCIT

**Les dessinateurs
s'en donnent
à cœur joie** P.12-13

POLITIQUE

**Autain, Cagé,
Koenig...
Ils s'engagent** P.8

NUIT DE L'INDÉPENDANCE

Battons-nous pour une presse libre



ALBERT FACELLY



**Parce que la liberté de la presse nous concerne tous,
ce journal a été en partie réalisé avec les participants
de la soirée, grâce à l'animation du collectif Codesign-it.
Retrouvez leurs productions au fil des pages !**



RÉCIT Liberté, intégrité, indépendance!

Lundi dernier, pendant deux heures, les anciens du JDD ont réuni au théâtre du Châtelet, à Paris, les défenseurs d'une presse libre et indépendante. Et annoncé la création de leur association.

Nuit de l'indépendance. Cela a commencé par du Balzac. Quelques mots tirés des *Illusions perdues* et prononcés par Agnès Jaoui. Lundi dernier, le théâtre du Châtelet accueillait la «Nuit de l'indépendance, pour une presse libre!», organisée par les anciens du *Journal du Dimanche* (JDD). Malgré le contexte – l'hôte des lieux, Olivier Py, a exprimé une «pensée angossée» liée aux tragiques événements au Proche-Orient –, plus de 1 500 personnes ont assisté à deux heures de spectacle alternant les instants graves et festifs.

Flavien Berger, Terrenoire, Clara Ysé, Albin de la Simone, Martin Luminet, L (le nom d'artiste de Raphaële Lannadère)... Des styles variés ont rythmé une soirée riche en émotions. Outre ces intermèdes musicaux, des messages d'humoristes, comme François Morel, Guillaume Meurice ou le duo Laura Domenge-Nicole Ferroni, ont ponctué la soirée.

Au-delà de l'aspect divertissant, le propos tenait à la création d'une

association, Article 34, par ceux qui ont fait grève, quarante jours durant, au JDD. Une structure destinée à faire évoluer le cadre législatif, alerter les responsables et sensibiliser le public (lire page 3).

Retours d'expérience. Pour nourrir la réflexion, de grands auteurs, classiques ou contemporains, ont été convoqués. L'actrice Anna Mouglalis s'est ainsi saisie d'un extrait du 1984 de George Orwell, quand Séphora Pondi, pensionnaire de la Comédie-Française, a lu un discours de la journaliste philippino-américaine Maria Ressa, Prix Nobel de la paix 2021. Les écrivains Nicolas Mathieu et Aurélien Bellanger, respectivement représentés sur scène par les comédiens Nicolas Maury et Emmanuel Salinger, ont même écrit des textes pour cette seule soirée.

Il a été question de liberté, d'indépendance, de démocratie. Des mots prononcés par des journalistes d'autres rédactions invités à s'exprimer. Interrogés par Jean

Massiet, journaliste, des représentants du *Monde*, des *Echos*, de *Libération* et de *Mediapart* se sont faits porteurs d'espoir en présentant leur modèle, leurs garde-fous pour limiter l'influence des plus puissants (lire notre article sur le sujet page 10). «L'indépendance

«Il faut que ce que vous avez vécu serve pour que ça n'arrive plus à d'autres»

est un combat de tous les jours», a assuré Leïla de Comarmond, des *Echos*. «Ce n'est pas une question de droite ou de gauche, de gentils ou de méchants, mais c'est une question de pouvoir, a expliqué pour sa part Raphaële Bacqué, du *Monde*. À partir du moment où un actionnaire a du pouvoir, il peut en abuser.»

Tension. Signe de la fébrilité entourant le sujet, la venue de responsables politiques sur scène a été le seul moment tendu de la soirée. Le débat devait être consensuel avec, devant le public, trois députés tous cosignataires de la proposition de loi transpartisane de l'écologiste Sophie Taillé-Pollian en faveur de l'instauration d'un droit d'agrément dans les médias (lire notre article page 9). Si une personne du public a élevé la voix contre l'économiste Julia Cagé, l'animatrice du débat qui railla l'absence de la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak, quelques autres voix ont qualifié de «scandaleux» la présence de deux députés de la majorité sur scène.

«Il faut que ce que vous, anciens du JDD, avez vécu serve pour que ça n'arrive plus à d'autres», a lancé Violette Spillebout, députée Renaissance. «Fils de journaliste» et piqué à vif par quelques voix anonymes du public, Jérémie Patrier-Leitus, député Horizons, a renchéri: «Vous pouvez dire que les députés sont tous pourris, mais nous, élus

de tous bords, on est là et on va voter le droit d'agrément.» Une promesse que Julia Cagé, critique envers la majorité, attend de pied ferme: «Le politique peut agir.»

Sara Forever, finaliste de l'émission *Drag Race France*, sur France 2, s'est ensuite chargée de détendre l'atmosphère avec sa virevoltante interprétation de *Pull marine* de Serge Gainsbourg et Isabelle Adjani. Avant que la batterie de l'artiste électro Léonie Pernet ne vienne conclure le spectacle en martelant un mot qui raisonne encore dans la grande salle du théâtre du Châtelet: «Intégrité». ●

Gaël Vaillant

Lors du cocktail d'après soirée, le collectif Codesign-it, conduit par Julien Leplaideur et Brice de Margerie, a proposé des espaces «joyeux et sérieux» pour immerger les participants dans les tensions du journalisme aujourd'hui. Leurs productions sont à découvrir dans ces pages.



Lundi 9 octobre, la grande salle du théâtre du Châtelet affichait complet (à g.).

Olivier Py, l'hôte des lieux, et la comédienne Agnès Jaoui sur scène (ci-contre). Photos Coline Grancher



Article 34, une association pour continuer le combat

Les anciens du JDD s'organisent pour défendre les valeurs qu'ils ont portées tout au long de leur grève.

Le JDD n'est plus – en tout cas pour la quasi-totalité de la rédaction, qui l'a quitté –, vive Article 34! Après une grève historique, les anciens du *Journal du Dimanche*, alliés à des personnalités, des conseillers et des confrères partageant les mêmes convictions, ont décidé de prolonger l'élan collectif qui les a soudés au cœur de l'été en créant une association. Pendant quarante jours, du 22 juin au 1^{er} août 2023, ils se sont opposés à la nomination brutale d'un nouveau directeur à la tête de leur journal, et porteur de valeurs contraires à celles qu'incarnerait le JDD depuis soixante-quinze ans.

Le collectif qui s'est formé lors de ce mouvement a perdu une bataille, n'ayant pas obtenu le retrait de ce directeur ni réussi à imposer les garde-fous éditoriaux réclamés. Mais il en a remporté une autre: il a réussi à remettre dans le débat public la question, cruciale, de l'indépendance juridique des rédactions face à leurs propriétaires et actionnaires.

Débat national

Au-delà du soutien exprimé par des milliers de citoyens, plusieurs propositions de loi ont été déposées en juillet. Et le président de la République a annoncé le lancement d'États généraux de l'information. Ce débat national vient de commencer, le 3 octobre, alors que les menaces qui planent sur l'exercice du métier de journaliste se multiplient. Elles ont de quoi inquiéter. En témoignent la garde à vue d'Ariane Lavrilleux, du média *Disclose*, et la perquisition récente de son domicile, ou l'interrogatoire par la police judiciaire de journalistes de *Libération*.

Aujourd'hui, les anciens du JDD n'ont pas renoncé aux valeurs qui ont porté leur grève. Leur association, Article 34, entend œuvrer en faveur de la liberté, du pluralisme et de l'indépendance des médias. Son nom fait référence à l'article 34 de la Constitution, qui définit comment s'élabore la loi et en délimite le domaine. Depuis sa dernière révision en 2008, à l'initiative du sénateur PS David Assouline, cet article précise que la loi a compétence pour fixer, notamment, les règles concernant «la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias». En clair, c'est au Parlement de voter les textes garantissant ces principes. Après d'autres rédactions (iTélé,

Europe 1, Prisma, *Paris Match*...), celle du JDD en a fait l'amère expérience: face au pouvoir des actionnaires, les journalistes doivent pouvoir s'en remettre à la loi.

Il s'agit d'une question politique, mais non partisane. L'association Article 34 sera un porte-voix et un aiguillon auprès des différents pouvoirs (politique, économique, culturel). Elle sollicitera les élus de tous bords afin de faire évoluer le cadre législatif et poser des garde-fous garantissant le libre exercice du métier de journaliste.

Face à l'urgence démocratique,

40
Le nombre de jours de grève des journalistes du JDD cet été

ses membres veulent aussi nourrir le dialogue avec les citoyennes et les citoyens, contribuer à renouer un lien de confiance abîmé. Pour cela, ils s'appuieront sur leur savoir-faire. Fournir de l'information. Susciter le débat. Donner à voir ces enjeux complexes – pluralisme, concentration, indépendance, liberté de la presse... – et les rendre accessibles à un public le plus large possible.

Ce combat ne peut être que collectif, complémentaire à celui des personnes et des structures engagées sur ces différents fronts depuis longtemps. Article 34 commencera par aller à la rencontre de journalistes, d'associations, de syndicats, de dirigeants de groupes de médias, d'élus, d'historiens, de sociologues... En recueillant leurs points de vue, en questionnant leurs champs d'action, l'association espère concourir à relier les uns aux autres et à faire émerger des positions communes.

La protection de l'exercice du métier de journaliste et de l'indépendance des médias nous concerne tous. Pour que la presse puisse exercer un contre-pouvoir, unissons nos forces! Inscrivez-vous! ●

Juliette Demy
et Bertrand Gréco,
anciens coprésidents
de la SDJ du JDD

REJOIGNEZ-NOUS!

Pour en savoir plus sur l'association Article 34
Sur le Web: www.article34.org
S'inscrire à la liste d'envoi: contact@article34.org
Sur X (ex-Twitter): @Article_34 Sur Instagram: @Article_34

TRIBUNE Reporters sans frontières: « Pour une presse indépendante »

Présente dès le début du mouvement, l'équipe de RSF avait organisé fin juin un rassemblement de solidarité avec la rédaction du JDD en grève. Elle renouvelle son soutien en s'exprimant dans nos colonnes.

« Le 23 juin dernier, l'équipe de Reporters sans frontières reçoit une délégation de la rédaction du Journal du Dimanche, en pleine procédure de rachat des médias du groupe Lagardère par Bolloré. La rumeur de la nomination prochaine d'un nouveau directeur de la rédaction au JDD plane sur la conversation. Elle serait le signe d'une prise en main, ou d'une mise à sa botte. Nous savons que, dans les médias du groupe Bolloré, il y a un rédacteur en chef ultime, Bolloré lui-même.

ré dont nous avons révélé les dessous dans un documentaire en octobre 2021, témoignages glaçants à l'appui. Hier, I-Télé; aujourd'hui, Europe 1 et Paris Match; bientôt, le JDD. À chaque fois, l'homme d'affaires met en place le système B: une méthode brutale pour asseoir l'emprise de l'actionnaire, un refus des règles élémentaires du journalisme et le mépris de l'histoire d'un journal.

« L'engagement pour le JDD s'est étendu bien au-delà de la profession »

À RSF, nous ne connaissons que trop bien ce que la prédation implique. À RSF, nous avons l'expérience, à travers l'Europe, des saignées que pratiquent des oligarques, qui font leur shopping dans les médias. L'acquisition de médias présente l'intérêt double d'être peu onéreuse et de garantir une influence utile, a fortiori quand elle est asservie à des intérêts économiques et mobilisés pour une croisade idéologique.

Moins de quinze jours après la validation de l'OPA de Bolloré sur les médias de Lagardère, vers 19 heures, ce 23 juin, en pleine réunion, la nouvelle tombe: un communiqué confirme les craintes. La rencontre est interrompue, les mots manquent. En quelques

heures, nous prenons la décision d'organiser un rassemblement. Rendez-vous est fixé quatre jours plus tard pour un meeting de soutien organisé par RSF. Quatre jours, week-end compris, une gageure. Nous allons pourtant réussir le coup. Le mardi soir, au Théâtre Libre, plus de mille personnes viennent donner de la voix en solidarité au JDD en grève. Elles seront rejointes en ligne par des dizaines de milliers. Nous conserverons le souvenir de la rédaction montée tout entière, sur scène.

Pourtant, c'est peu dire qu'ils ne passaient pas a priori pour des agitateurs, les journalistes du JDD. Durant six semaines de mobilisation, ils ont posé la plume et ont démontré leur capacité à travailler collectivement, à multiplier les opérations avec une énergie indéniabile. Ils ont fait montre d'une cohésion sans faille, ils nous ont épatés. L'engagement pour le JDD s'est ainsi étendu bien au-delà des murs de la rédaction, et vite au-delà de la profession. Syndicats, ONG, journalistes, fi-

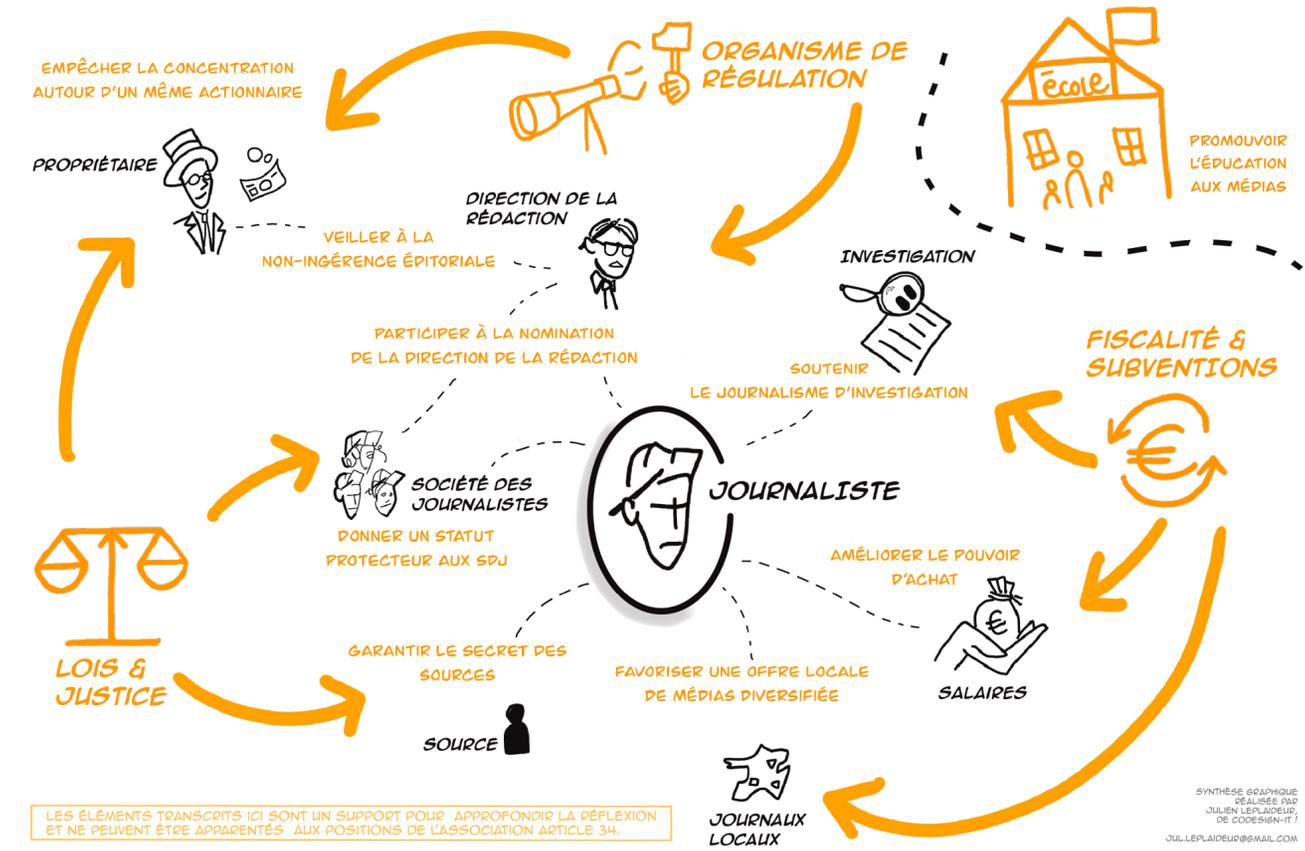
gures politiques, lecteurs ont rejoint le mouvement. On peut, par le verbe, maquiller une défaite en triomphe. Reconnaissons ici la défaite, qui est moins celle des hommes que celle du droit.

« Reconnaissons ici la défaite, qui est moins celle des hommes que celle du droit »

« Là où Vincent Bolloré passe, le journalisme trépane ? » L'expression employée par notre directeur général, Christophe Deloire, nous a valu bien des réactions. Mais comment dire autrement quand la quasi-totalité des journalistes, plus de neuf sur dix, ont préféré prendre la porte. Quand le journalisme d'investigation a disparu de Canal +. Quand le commentaire à jets continus a remplacé les faits sur CNews. Si nous savons de quoi Vincent Bolloré est le nom, Le Journal du

Dimanche est devenu un symbole de résistance. À RSF, nous prenons notre part du combat, depuis longtemps, depuis I-Télé: nous contestons devant le Conseil d'État l'inaction de l'Arcom face aux dérives de CNews, nous sommes largement à l'origine et désormais "partie intéressée" dans l'enquête de la Commission européenne sur une possible prise de contrôle anticipée de Vivendi sur Lagardère. Il faudra aller plus loin pour développer des mécanismes qui permettent efficacement d'éviter la prise de contrôle des rédactions et le dévoiement des médias au service de pratiques et d'intérêts fort éloignés du journalisme et du droit à l'information. Des solutions sont pourtant là, pour certaines déjà mises en pratique. Elles nécessitent une négociation collective, une réforme légale. De la soirée de soutien organisée au Théâtre Libre par RSF à celle du Châtelet conçue par les anciens du JDD, du 27 juin au 9 octobre, nous sommes là. Pour une presse indépendante, nous sommes là. »

LIBÈRE TON MÉDIA ! QUELS SONT LES PRINCIPAUX LEVIERS POUR RENFORCER L'INDÉPENDANCE DES MÉDIAS ? DES PISTES CLÉS EN UNE IMAGE.



LES ÉLÉMENTS TRANSCRITS ICI SONT UN SUPPORT POUR APPROFONDIR LA RÉFLEXION ET NE PEUVENT ÊTRE APPARENTÉS AUX POSITIONS DE L'ASSOCIATION ARTICLE 34.

Handwritten notes and posters from a workshop. Topics include: 'Le fait que Paris-Match ait consacré cet été à l'article (1/2 page) sur la recette de tajjastelles...', 'UNE VIEILLE DAME PROMENÉE, COMME UN TROPHE PAR UNE FOULE ENCOLÈRE...', 'Le courrier d'électeurs', 'LA LENTE HABITUATION À DES MANIÈRES DE PARLER, D'ÉCRIRE, DE FAIRE, QUI PARAISSENT COMPLÈTEMENT HORS-LIMITE IL Y A PEU...', 'Que les combats de JDD soient vainus face à la puissance des prédateurs...', 'FABRICATION D'ORIGINE COLLECTIVE'.

Handwritten notes and posters from a workshop. Topics include: 'Lutter contre l'impunité des agresseurs. (Hurler.)', 'UN MÉDIA C'EST JUSTEMENT CE QUI DOIT ME POUSSER À L'ACTION AVEC ET POUR LES AUTRES', 'Arriver à perler (convaincre) aux gens qui ne pensent pas comme moi...', 'Rien chanter le journalisme', '... logiquement, donner de l'argent. Avec 100.000 € la cause de grève tenait jusqu'à Noël... Un nouveau Noël pour RSF?', 'Kien chanter le journalisme'.

La fresque de la «Nuit» au théâtre du Châtelet

Guillaume Danel, membre du collectif Codesign-It, a réalisé tout au long de l'événement au Châtelet une synthèse visuelle des échanges et des moments les plus marquants. Un concentré, en mots et en images, de la musique des autres.



CLÉMENTINE AUTAIN DÉPUTÉE LA FRANCE INSOUmise



PATRICE NORMAND

«La loi sur la concentration des médias est désuète»

Rima Abdul-Malak. Cette opacité et cette absence de concertation sont un signal terrible, peut-être une faute originelle.

Ces États généraux concurrent-ils le texte de la députée Nupes Sophie Taillé-Pollian ?

D'abord, l'organisation de ces États généraux de l'information a servi de prétexte à la mise sous bois de toutes les dernières initiatives parlementaires. Quand j'ai

«Il faut revoir l'écosystème de l'information du sol au plafond»

Qu'attendez-vous des États généraux de l'information ? Le chantier devant nous est immense et c'est tout l'écosystème de l'information qu'il faut revoir du sol au plafond. Trouver des freins à la déconcentration des médias évidemment, mais pas seulement. La défiance des citoyens, la place prise par les géants du numérique, les menaces qui pèsent sur le pluralisme, l'explosion des fake news, les conditions de travail des journalistes... Les sujets sont multiples. Comment se satisfaire que notre pays soit à la 24^e place dans le classement mondial de la liberté de la presse ? Pour autant, je suis plus que sceptique quant à la portée réelle de ces États généraux ! C'est un format qu'affectionne beaucoup la Macronie, qui peut être efficace pour réaliser des diagnostics mais beaucoup moins pour trouver des solutions. Rappelons-nous les États généraux de la justice ou ceux de la diplomatie : qui peut se satisfaire des politiques qui ont suivi ? Le jour même du lancement des États généraux de l'information, j'étais alertée par les syndicats de journalistes : aucun d'entre eux n'était associé à leurs travaux ! J'ai interpellé la ministre de la Culture,

moi-même défendu un texte similaire dans la niche parlementaire de La France insoumise, les députés macronistes n'avaient que ces États généraux à la bouche pour justifier leur inaction. Mais, jusqu'à preuve du contraire, il nous revient encore d'être à l'initiative de la loi ! Pour revenir à votre question, je ne vois aucune concurrence. Si les États généraux font un état des lieux de la situation et auditionnent fidèlement tous les acteurs de l'information – ce qui n'est pas acquis –, leur travail sera précieux pour nourrir le travail parlementaire. Mais c'est par la loi que nous agissons. Celle contre la concentration des mé-

dias date de 1986, quand Internet n'existait pas ; c'est dire si elle est désuète. Le législateur doit à nouveau s'emparer de ce sujet, et c'est le sens de la proposition de loi transpartisanne de Sophie Taillé-Pollian (lire page 9). Il y a urgence.

Comment agir rapidement contre le phénomène de concentration des médias ?

Il existe de très nombreux leviers. Mettre sous condition les aides publiques (aujourd'hui, 15 groupes privés se partagent 80 % des aides à la presse), revoir les seuils de propriété pour tenir compte des positions de contrôle, instaurer ces règles pour d'autres secteurs (par exemple l'édition, qui subit les mêmes phénomènes). Ce sont de premières pistes. Mais la concentration des médias n'est pas le seul péril qui menace notre droit à l'information. La perquisition et le placement en garde à vue d'une journaliste d'investigation de Disclosure (lire page 10), Ariane Lavrilleux, qui enquêtait sur l'implication de forces françaises dans des bombardements de civils en Égypte, la convocation par la police de trois journalistes de *Libération* ayant enquêté sur la mort d'un jeune Roubaisien tué par un policier rappellent que les menaces pour la liberté d'expression et d'information viennent de toutes parts. Notre action doit être ambitieuse pour sanctuariser l'information pour ce qu'elle est : un bien public fondamental. ●

TRIBUNE « À nous, parlementaires, de faire vivre l'espoir que vous portez »



ASSEMBLÉE NATIONALE

Laurent Esquenet-Goxes
Député MoDem

soutien à un journal brutalisé par la machine d'une droite radicalisée.

Bien sûr, chacun savait que le combat pour le maintien d'une direction du JDD conforme à l'esprit de ce journal emblématique, neutre et libre était difficile. Nous connaissons la méthode Bolloré : obéir ou démissionner. Mais il fallait se battre. Et après l'appel de toute une rédaction courageuse, après la grève la plus longue contre une OPA idéologique du milliardaire, la classe politique devait porter ce combat.

Des travaux ambitieux

Porter ce combat, c'est d'abord répondre directement à cette situation. Dès la mi-juillet, nous présentons une proposition de loi transpartisanne, de la gauche et du centre, permettant à une rédaction de valider la nomination de son directeur. Cet automne, nous porterons des propositions pour que les aides à la presse soient conditionnées à une certaine liberté d'expression de la rédaction.

Porter ce combat, c'est aussi travailler de façon transversale sur l'ensemble des préoccupations du monde de l'information. Sur la scène du Théâtre libre, nous avons appelé avec ma consœur députée Violette Spillebout [*Renaissance*] à un lancement rapide des États généraux de l'information. Le 13 juillet, moins d'un mois après cet appel, nous étions entendus. Éthique, concentrations, éducation aux médias, liberté journalistique, déontologie, ingérences étrangères... Comme nous nous y sommes engagés avec Violette Spillebout et Jérémie Patrier-Leitus [*Horizons*], nous, députés de la nation, souhaitons prendre toute notre part. Ces travaux ambitieux devront déboucher sur une loi qui sera tout autant, pour une information libre, déontologique et indépendante. Avec ce *Journal du lundi*, vous continuez de porter un espoir. À nous, parlementaires, de le faire vivre. ●

TRIBUNE «Un «doctrinomètre», sur le modèle du Nutri-Score»



Par Gaspard Koenig,
philosophe,
essayiste,
romancier et
homme politique

«Il n'y a pas de faits mais seulement des interprétations.» Il faut partir de cette formule de Nietzsche, conséquence rigoureuse de la mort de Dieu et de l'abandon des vérités éternelles, pour appréhender la question de la liberté de la presse. Il n'y a pas d'information brute, objective, indiscutable. Choisir une nouvelle plutôt qu'une autre, présenter les victimes d'une guerre plutôt que celles d'une autre, analyser telles données, révéler telle affaire, reflète inévitablement une ligne idéologique ou simplement une manière de voir le monde, fût-elle inconsciente. Ce que l'on doit exiger du journalisme, ce n'est pas l'objectivité mais l'honnêteté. Assumer son point de vue, mener librement l'enquête, écrire sans le parasitage des conflits d'intérêt. Il ne faut donc surtout pas, comme cela semble être la tentation du gouvernement, réguler la presse en fonction d'un critère de vérité. Il faut plutôt s'assurer de la pluralité des interprétations offertes aux lecteurs et de la transparence des lignes éditoriales. Ce qui importe est moins la neutralité des rédactions que leur intégrité.

Voilà pourquoi l'affaire du JDD m'a paru si choquante. Qu'un milliardaire crée un média pour défendre des positions de droite radicale, pourquoi pas : le paysage journalistique français reste d'une remarquable diversité et voit régulièrement fleurir de nouveaux titres. Fidèle à une conception très ouverte de la liberté d'expression, j'ai publié des tribunes dans une vaste palette de journaux, de *L'Humanité* à *Valeurs actuelles*, sans jamais me sentir censuré. Chacun voit la «pensée unique» à sa porte : la gauche a l'impression que la presse se droïtise ; la

droite estime que tous les journalistes sont gauchistes. En réalité, il y en a pour tous les goûts.

En revanche, ce qui est impardonnable, c'est la stratégie mise en œuvre par l'actionnaire du JDD. Infiltrer un titre historique et réputé pour son écumenisme pour promouvoir des valeurs contraires à sa raison d'être. Oser prétendre, comme l'a fait Arnaud Lagardère sans crainte du ridicule, que la nomination du nouveau directeur de la rédaction correspondait à un «choix économique et pas du tout idéologique». Abuser le lecteur en faisant passer une poignée d'éditorialistes pour des journalistes impartiaux. Il ne serait peut-être pas absurde qu'au nom de la transparence, la loi impose une forme de profession de foi détaillant le positionnement éditorial, ainsi que l'ensemble des sources de financement d'un journal, un «doctrinomètre» sur le modèle du Nutri-Score pour les produits alimentaires ; et qu'au nom de l'intégrité, la rédaction soit protégée de toute interférence de l'actionnaire dans son travail quotidien.

Pour le reste, la meilleure réponse reste la concurrence, gage de diversité (et en ce sens, la fonction de l'antitrust européen pour éviter la formation de groupes de presse oligopolistiques est vitale). L'émergence d'un nouveau titre dominical [*La Tribune Dimanche, NDLR*], peut-être bientôt de plusieurs, constitue une excellente nouvelle. Aux journalistes de nous convaincre de leur sérieux, de leur talent et de leur professionnalisme. S'il n'y a que des interprétations, à nous de choisir les meilleures ! ●



Aux côtés de l'économiste Julia Cagé, les députés Sophie Taillé-Pollian (Génération-s/EELV), Violette Spillebout (Renaissance) et Jérémie Patrier-Leitus (Horizons) ont défendu leur proposition de loi. Lundi 9 octobre sur la scène du Châtelet.

COLINE GRANCIER



Manifestation des journalistes du JDD en grève, le 28 juillet, place du Palais-Royal, à Paris.

LÉGISLATION La presse dans tous ses États

Les États généraux de l'information signent le début d'une année déterminante pour l'évolution du droit des médias.

Les voilà lancés, enfin. Il s'agit maintenant de savoir où et comment ils vont atterrir. Les États généraux de l'information (EGI), ancienne promesse de campagne d'Emmanuel Macron, ont vu le jour ce mardi 3 octobre. Il était temps car les inquiétudes grandissent.

Entre la grève historique des journalistes du JDD cet été, mobilisés contre le brutal changement de ligne éditoriale de leur titre, et le sort réservé à la journaliste Ariane Lavrilleux – une garde à vue de trente-neuf heures et une perquisition à son domicile pour ses articles sur la coopération militaire entre la France et l'Égypte (lire *la tribune page 10*) –, l'actualité a été chargée.

Pour assainir ce climat, les États généraux de l'information disposeront de neuf mois. Les sujets ne manquent pas : indépendance juridique des rédactions, financement de l'audiovisuel public, conditions de travail des journalistes, impact de l'intelligence artificielle, concentration dans les médias... Sur ce dernier point, interrogée par Public Sénat, Nathalie Sonnac, professeure des universités et ancienne membre du CSA, alerte : « La loi de 1986, qui garantit la liberté de communication audiovisuelle, est par de nombreux endroits désuète, notamment le dispositif de mesures anticoncentration. »

Le temps de la synthèse et des propositions viendra à la fin du printemps. Christophe Deloire, délégué général des EGI et secrétaire général de l'ONG Reporters sans frontières, espère que ce travail pourra faire l'objet d'un « consensus » loin des combats partisans. En attendant, il y a déjà de la friture sur la ligne. Les quatre organisations syndicales représentatives des journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes et SGJ-FO) ont tiré la sonnette d'alarme et demandé « l'urgence » de « changer de méthode ». Dans un communiqué commun, elles ont dénoncé « l'opacité » des EGI et leur mise à l'écart du dispositif.

Les parlementaires n'ont pas attendu la tenue de ces États généraux pour tenter de changer la loi

députés ont déposé une proposition de loi transpartisanne – même si aucun membre du Rassemblement national et des Républicains ne l'a signée. Ce texte vise à « protéger la liberté éditoriale des médias sollicitant des aides de l'État » en soumettant l'obtention des aides à la presse, et l'octroi de fréquences radio et télé, « à la mise en place d'un droit d'agrément des journalistes sur la nomination de leur directeur ou directrice de la rédaction ».

Reste un problème : trouver un moment pour inscrire ce texte dans le calendrier. « Pour l'instant je n'obtiens pas quelle soit inscrite à l'ordre du jour, mais je vais profiter du débat budgétaire pour en faire un amendement cosigné par mes collègues », nous confie Sophie Taillé-Pollian. En novembre 2022, les députés LFI avaient proposé de « limiter l'accès d'un actionnaire de contrôle au capital des médias les plus significatifs ». Pointant du doigt que « l'essentiel du paysage médiatique est aujourd'hui concentré dans les mains de quelques-uns. Huit milliardaires et deux millionnaires possèdent 81 % de la diffusion des quotidiens nationaux et 95 % de celle des hebdomadaires nationaux généralistes ». Le « consensus » voulu par Christophe Deloire avait alors été introuvable à l'Assemblée nationale. ●

Arthur Nazaret

Souvenirs de presse



JULIA CAGÉ
ÉCONOMISTE

BRUNO LEVY

«La première fois que je me suis engagée...»

« C'était en 2014. J'étais en thèse aux États-Unis, mais je passais du temps en France. Je travaillais déjà sur la question des médias. À l'époque, *Libération* changeait d'actionnaire. Bruno Ledoux [actionnaire du journal de 2011 à 2014] voulait transformer la moitié du bâtiment de la rédaction en cafétéria, hôtel de luxe. *Libé*, c'était un immeuble mythique, un ancien parking avec une rampe hélicoïdale, qui montait étage en étage... Invitée à une table ronde, j'avais été frappée par ce bâtiment rempli de gens, venus de partout pour soutenir le journal. Les opposants au changement d'actionnaire avaient fait imprimer des t-shirts, que j'ai toujours, avec ce slogan : « Nous sommes un journal ». À l'époque, la question de l'indépendance des médias n'était pas aussi prégnante qu'aujourd'hui, mais elle commençait à s'imposer comme un enjeu important. En 2010, il y avait eu le rachat du *Monde*. En 2013 celui du *Washington Post* par Jeff Bezos. Avec *Libé*, c'est la première fois que je me suis engagée pour l'indépendance des médias. Et malheureusement pas la dernière. » ●



NOËL MAMÈRE
ANCIEN DÉPUTÉ

BRUNO LEVY

«Depuis les années 1970, rien n'a vraiment changé»

« Mes premiers souvenirs de presse indépendante remontent aux années 1970, au temps de ma jeunesse bordelaise. Avec mes amis écologistes et post-soixante-huitards, nous peinions contre le journal *Sud-Ouest*, déjà en situation de quasi monopole. Nous le jugions trop conformiste, trop légitimiste avec le pouvoir de Chaban-Delmas et passant sous silence nos combats. Dans ces années d'effervescence intellectuelle, nous pensions que tout était possible, y compris la création d'un journal alternatif au mastodonte local... »

Alors nous nous sommes mis au travail, élaborant des maquettes dans un garage et recherchant des partenaires financiers qui s'engageraient à respecter notre indépendance. Nous les avons trouvés et nous avons travaillé avec eux à cet équilibre... jusqu'au jour où il a fallu mettre la main à la poche. Je me souviendrai longtemps du moment où le « boss » de nos alliés m'a annoncé que l'aventure ne pourrait se poursuivre qu'à la condition qu'ils soient majoritaires. Elle s'est arrêtée presque aussitôt. Chacun et chacune d'entre nous a choisi son chemin, avec le mal au ventre et le sentiment d'un gâchis en forme de trahison au service du *business as usual*.

J'ai choisi le service public de l'audiovisuel à une époque où la question de l'indépendance était au cœur des débats. J'ai connu des « patrons » qui nous protégeaient et d'autres qui étaient aux ordres. En regardant le paysage d'aujourd'hui où quelques milliardaires font la loi et où le pouvoir se met en chasse contre des journalistes qui ne font que leur métier, je me dis que rien n'a vraiment changé. Au contraire ! ●

TRIBUNE « Nous devons nous mobiliser pour la protection des sources »



Par Magali Serre, Présidente du média d'investigation Disclose

civils par la dictature égyptienne avec le soutien du renseignement militaire français.

À Disclose, nous sommes choqués, en colère mais pas vraiment surpris. Depuis la création de l'association il y a cinq ans, quatre journalistes de notre équipe ont été auditionnés par les services des renseignements intérieurs pour avoir enquêté sur les secrets de l'État français en matière de vente d'armes.

Comment un tel assaut judiciaire est-il possible contre des journalistes français, alors qu'il y a encore peu, le président Emmanuel Macron affirmait : « La France sera toujours du côté de ceux qui luttent pour nous informer, qui se battent pour écrire la vérité » ? Comment justifier le cynisme du « en même temps », que l'État se pose comme garant de la liberté de la presse tout en attaquant son essence : la protection de l'identité des lanceurs d'alerte, qui prennent tous les risques au nom de l'intérêt général ? Soyons honnête, Emmanuel Macron n'a pas inauguré les raids contre la liberté de la presse au nom des intérêts supérieurs de l'État. Il s'inscrit dans un mouvement plus vaste engagé en France au niveau législatif et désormais sur le plan européen contre lequel il est urgent de s'élever.

Cet assaut contre le secret des sources a commencé en catimini, en 2009, sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Au détour d'un classique projet de loi de programmation militaire, le ministre français de la Défense, Hervé Morin, fait insérer une disposition concernant l'extension du champ du « secret-défense », qui a priori n'a rien à faire dans ce type de texte. Une bombe à retardement, plusieurs enquêtes judiciaires en cours ont depuis buté sur le secret-défense. Tandis que la loi a aussi eu mécaniquement des répercussions sur les compromissions géopolitiques de la France au Tchad.

En 2010, la loi Dati censée renforcer le secret des sources sape un peu plus la protection des journalistes et des lanceurs d'alerte. Le texte permet aux enquêteurs de porter atteinte « directement ou indirectement au secret des sources » si un « impératif prépondérant d'intérêt public » le justifie. De quel « intérêt public » parle-t-on ? Le concept est flou, il questionne les spécialistes du droit à l'information, non encadré, il ouvre la voie à toutes les dérives. C'est au nom de cet « intérêt public » que les agents de la DGSJ traquent les sources d'Ariane Lavrilleux.

C'est aussi au nom de cet « impératif prépondérant » que les policiers de la DGSJ ont placé en garde à vue pendant quarante-huit heures et mis en examen Alex Jordanov, notre confrère, auteur d'une enquête sur... la DGSJ. C'est encore en son nom que Clément Fayol et le directeur de la publication de Mediapart, Edwy Plenel, ont été auditionnés, à la suite de la publication d'un article sur les compromissions géopolitiques de la France au Tchad.

Les agents de la DGSJ, au nom de « l'intérêt public », ont traqué les sources d'Ariane Lavrilleux

En 2016, la loi Bloche, initiée par la ministre de la Culture Fleur Pellerin, a tenté de redresser la barre en supprimant l'« impératif prépondérant d'intérêt public ». Le Conseil constitutionnel a rejeté le texte au motif qu'il était nécessaire de protéger les intérêts de l'État, sans, encore une fois, apporter de cadre précis à ce motif. La discussion au Parlement européen pour le Media Freedom Act (loi

sur la liberté des médias) laissait entrevoir un espoir de protection pour les journalistes français. Le 4 octobre de cette année, les eurodéputés ont adopté le premier volet du texte, dont la limitation de la concentration des médias, l'interdiction de la détention de journalistes et des perquisitions afin de protéger le secret des sources. Les belles ambitions de ce texte ont pourtant été entravées par l'ajout d'une mention, celle de l'« exception de sécurité nationale ». Au nom de la sécurité nationale, les États pourraient placer des logiciels espions sur les appareils électroniques des journalistes. Le pays à l'origine de cette proposition ? La France. À nouveau, elle se démarque par sa volonté d'étendre les dérogations au secret des sources. L'« impératif prépondérant », encore et toujours.

Les pressions judiciaires exercées sur Ariane Lavrilleux dépassent donc largement le cadre du média indépendant qu'est Disclose. Alors que s'ouvrent les États généraux de l'information, nous, journalistes, citoyens, devons nous mobiliser pour réformer la loi Dati, agir au niveau européen pour contrer les tentatives de la France de limiter la protection des sources, « pierre angulaire de la liberté de la presse », comme l'a affirmé le Cour européenne des droits de l'homme en 1996. ●

Ce mardi 19 septembre 2023 à 6h05 du matin, Ariane Lavrilleux, journaliste et collaboratrice du média en ligne Disclose dont je suis la présidente, est réveillée par des coups à la porte de son appartement. Sur le palier, une juge d'instruction et neuf agents de la DGSJ [Direction générale de la sécurité intérieure], munis d'un mandat de perquisition. Durant dix heures, ils fouillent son domicile, aspirent les données de son ordinateur et de son téléphone, puis l'emmènent au commissariat central de Marseille, où elle sera libérée après trente-neuf heures de garde à vue.

Les objectifs de cette opération lancée au nom d'une « compromission du secret de la défense nationale » ne font aucun doute. Les policiers veulent identifier les sources d'Ariane Lavrilleux et de Disclose. Celles qui nous ont permis de révéler des crimes commis contre des

Soixante-dix ans de lutte dans les rédactions

Depuis la crise interne au « Monde » et la création de sa société des rédacteurs en 1951, les sociétés de journalistes n'ont cessé de se battre pour assurer leur indépendance.

Lundi au Châtelet débattaient les représentants de plusieurs sociétés de journalistes (*Le Monde*, *Libération*, *Les Échos*, *Mediapart*). Au centre du débat, une question : comment mieux protéger le travail des journalistes ? La construction de l'indépendance des rédactions est en chantier depuis longtemps. En décembre 1970, le rapport Raymond Lindon, demandé par Georges Pompidou, plaçait déjà pour un « droit d'agrément » des personnels quant aux décisions majeures de leur journal. En avril 1971, la Fédération française des sociétés de journalistes proposait un nouveau statut des entreprises de presse, un projet tombé aux oubliettes.

Mais certaines rédactions n'ont pas attendu pour agir. En 1951, le fondateur et directeur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, s'est trouvé en minorité face à une cabale d'actionnaires. En découla la création de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM) qui, pour assurer son indépendance, devint actionnaire du titre et acquit une minorité de blocage. Au fil du temps, la SRM a obtenu des droits inaliénables, à commencer par un droit de veto sur la nomination du directeur du journal. Cette



Jean Massiet, Leïla de Comarmond (« Les Échos »), Raphaëlle Bacqué (« Le Monde »), Simon Bliin (« Libération ») et Antton Rouget (Mediapart), lundi 9 octobre sur la scène du Châtelet.

lutte pour l'indépendance a trouvé, le 23 septembre, un aboutissement : avec le rachat et le transfert des parts

de Daniel Kretinsky et de Matthieu Pigasse, le Fonds pour l'indépendance de la presse et le Pôle d'indé-

pendance, principalement composé par les sociétés de journalistes et de personnels des différents titres du

Gaël Vaillant



Caviarde ta dépêche!

Comment mieux démontrer l'influence de choix éditoriaux sur l'information qu'à travers la réécriture d'une dépêche AFP (Agence France Presse), le contenu sans doute le plus neutre de toute la presse. Pendant le pot organisé après le spectacle de

lundi, des membres de Codesign-it ont proposé aux convives de « caviarder » une dépêche : chacun pouvait réécrire, corriger, exagérer les mots afin que l'information paraisse davantage orientée. Voici une petite sélection de ces textes produits au fil de la soirée.

PROPOS ÉCRITS
L'auteur présumé du jet de pétard qui a explosé tout près du gardien de but de Clermont, Mory Diaw, ayant entraîné l'arrêt définitif de la rencontre de Ligue 1 à Montpellier dimanche, a été arrêté et placé en garde à vue, a-t-on appris de source policière. Le gardien, visiblement choqué, s'est couché en portant la main à une oreille et a été évacué sur une civière. L'incident a eu lieu à la 91e minute alors que Montpellier menait 4-2 et qu'il restait cinq minutes de temps additionnel à jouer. Aucune plainte n'a encore été déposée, a-t-on appris d'une source proche du dossier.

POUR LE COUP D'UNE DGSJ
L'auteur présumé du jet de pétard, qui a explosé tout près du gardien de but de Clermont, Mory Diaw, ayant entraîné l'arrêt définitif de la rencontre de Ligue 1 à Montpellier dimanche, a été arrêté et placé en garde à vue, a-t-on appris de source policière. Le gardien, visiblement choqué, s'est couché en portant la main à une oreille et a été évacué sur une civière. L'incident a eu lieu à la 91e minute alors que Montpellier menait 4-2 et qu'il restait cinq minutes de temps additionnel à jouer. Aucune plainte n'a encore été déposée, a-t-on appris d'une source proche du dossier.

DADA
PASCAL PRAUD
À cause d'une aggrégation, Michel Sardou, 76 ans, l'un des plus grands vendeurs de disques de la chanson française, a annoncé vendredi le report de deux dates de sa toute nouvelle tournée, vendredi et samedi, aux 7 février et 9 mars 2024. Cette tournée de plus de 60 dates doit s'étendre jusqu'au printemps prochain. La prochaine date annoncée est le 10 octobre à Bruxelles.

Souvenirs de presse



Un dilemme cornélien

« Des quatorze ans pendant lesquels j'ai présidé le conseil de surveillance du *Monde*, un souvenir écrase tous les autres, illustration de l'immense responsabilité qu'un journal peut exceptionnellement porter. Trois jours avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, donc pendant la semaine où la publication des sondages était à l'époque interdite, la rédaction en a eu un en main qui mettait Le Pen au second tour. Dilemme cornélien.

Publier – acte ostensiblement illégal – aurait-il l'évidence contribué à mobiliser les voix égarées qui ont privé Jospin de l'accès au second tour. Ne pas publier, c'était respecter la loi et ne pas faire un acte qui aurait été assimilé à une manipulation électorale.

Le désastre des résultats connu, le regret était a posteriori grand de ne pas avoir pris ce risque. Tout compte fait, je crois, comme à l'époque, que la décision fut la bonne, car chacun savait que, même si Le Pen accédait au second tour, le risque de le voir gagner était nul. Qu'en aurait-il été si ce danger existait ? La justification aurait-elle été suffisante pour assumer en conscience une éclatante illégalité ? Il est ainsi de très rares cas où la responsabilité journalistique peut être écrasante. ●



« Chaque jour, on guettait l'arrivée du journal »

« Un article s'impose demblée à ma mémoire. Il avait été publié en novembre 1977 dans *Le Progrès*, le journal local de la région où ma famille vivait, près de Lyon. Il relatait la poignée de mains entre le président égyptien Anouar el-Sadate et le Premier ministre israélien Menahem Begin. Historique : c'était la première fois qu'un chef d'État arabe venait en Israël depuis la fondation de l'État hébreu, en 1948, et après quatre guerres. J'avais découpé l'article, et l'avais punaisé sur le mur de ma chambre. Il y est resté des années, à côté de citations de Gandhi. Cet article et ce geste si fort m'ont suivie jusqu'à présent, comme un guide vers la paix. Dans des moments d'extrême tension et de risque d'embrasement comme ceux que nous vivons aujourd'hui, la presse a une responsabilité particulière. Elle doit garder son indépendance sans avoir à répondre de son expression vis-à-vis des puissances qui la financent et des pouvoirs en place. Dans mon village défendue de 400 habitants, dans la Bresse, la presse, c'était l'ouverture au monde. On était abonnés au *Progrès*. Chaque jour, on guettait l'arrivée du journal. Mon père, instituteur comme ma mère, y était correspondant local. Il tapait ses articles sur une machine à écrire. Parfois, je partais avec lui en voiture pour les déposer à la rédaction, à Bourg-en-Bresse, avec les négatifs de ses photos. J'en ai gardé un goût pour le papier. Jusqu'à ce que je devienne ministre, en 2022, j'ai continué à découper et classer des articles par thèmes : prison, droits de l'homme, violences envers les femmes, etc. Même si je lis la presse en version numérique, je fâchete de temps en temps en kiosque, comme un petit rituel. C'était le cas du JDD... Jusqu'à cet été. » ●

Musiciens, performeurs, dessinateurs... Ils nous ont soutenus

Un spectacle festif et joyeux. Lundi 9 octobre, sur la scène du Châtelet, huit artistes ont chanté pour la liberté et pour l'indépendance de la presse. Pour « l'intégrité » aussi, ce mot répété en boucle par la batteuse et musicienne électro Léonie Pernet dans les dernières minutes du show. Avant elle, se sont succédés Flavien Berger, Albin de la Simone en duo avec Clara Ysé, Raphaële Lannadère, Martin Luminet, le groupe Terrenoire ou encore Sara Forever, finaliste de la dernière saison de l'émission *Drag Race France*, diffusée sur France 2. Dans la salle, plusieurs grands dessinateurs de presse avaient pris leurs crayons. Parmi ceux-ci – et qu'ils soient ici remerciés –, nous vous présentons les caricatures de Coco, Mata-Hari, Pinel et Truant.



Sara Forever



Terrenoire



Clara Ysé et Albin de la Simone



Martin Luminet



Léonie Pernet



Rédaction en chef et coordination : Gaël Vaillant. Conception et direction artistique : Anne Mattler. Avec l'appui de Bruna Basini, Damien Burnier, Élisabeth Conraux, Juliette Demey, Meriem Djebli, Celine Grancher, Bertrand Gréco, Mathias Hosxe, Pierre-Laurent Mazars, Marie-José Mora, Arthur Nazaret, Christine Ollivier, Nathalie Simon. Journal imaginé et fabriqué avec Julien Leplaideur (jul.leplaideur@gmail.com) et Brice de Margerie (brice.de.margerie@gmail.com), du collectif Codesign-it. Avec l'appui de Marie-Violaine Huard, Victoire Baulme, Michel Clavel, Cécile Roche-Boutin, Samuel Roumeau, Tiphaine Gangloff, Catherine Foliot ainsi que d'Alexis Cadrot et Pierre-Benoît Delépine. Éléments graphiques Guillaume Danel, du collectif Codesign-it. Direction de la publication : SDJ de l'ancienne rédaction du JDD.



Souvenirs de presse



ALAIN GENESTAR
JOURNALISTE, ANCIEN DIRECTEUR DU JDD, DIRECTEUR DE « POLKA MAGAZINE »

« Tapie m'appelle... »

« Samedi 28 août 1993, soirée de bouclage du JDD dont je suis le directeur de la rédaction. La une de l'édition du lendemain est en cours de montage. La manchette s'étale sur 4 colonnes : "Tapie a menti". Nous sommes en pleine affaire OM-VA, le plus gros scandale de l'histoire du football français ! À ce moment de l'affaire, Tapie se défend bec et ongles d'avoir rencontré Boro Primorac, l'entraîneur de Valenciennes, pour lui extorquer un faux témoignage en échange d'un beau poste dans un autre club. Un jeune pigiste du service des sports a réussi à gagner la confiance de Primorac qui lui accorde une interview exclusive dans laquelle il balance tout. Joli scoop ! Explosif ! Vers 23 heures, Tapie m'appelle. On lui avait bien sûr proposé de répondre aux accusations. Lors de notre conversation, il nie tout, accuse le journaliste d'être un débutant qui se fait rouler, Primorac [de nationalité bosniaque] de parler à peine français et me menace, si je publie, d'un procès monumental qui va ruiner le journal... Je maintiens ma décision. Il raccroche, furieux. Un quart d'heure après, appel de Jean-Luc Lagardère, propriétaire du JDD. Tapie l'a appelé. Rien de choquant. Lagardère me fait part de la colère de Tapie et me demande si je suis sûr de moi. "Oui ? Alors, allez-y." Court et précis. Le lundi suivant, Tapie porte plainte. Quelques mois plus tard, les faits sont avérés. La plainte est de facto retirée. Tapie est condamné à deux ans de prison, dont huit mois ferme. Et le jeune pigiste est engagé. Cette histoire a deux morales : les pressions ne sont pas un obstacle à la liberté de la presse, c'est le fait d'y succomber qui l'est ; pour faire face à ces pressions, la confiance entre le propriétaire d'un journal et le directeur de la rédaction, ainsi qu'entre celui-ci et la rédaction, est une condition impérieuse. En écrivant ces quelques lignes, je repense à *Paris Match*. Fin août 2005. Une une qui déplaît, un nouveau propriétaire, un homme politique en colère et un coup de fil... mais c'est une autre histoire ! »



FLAVIEN BERGER
MUSICIEN

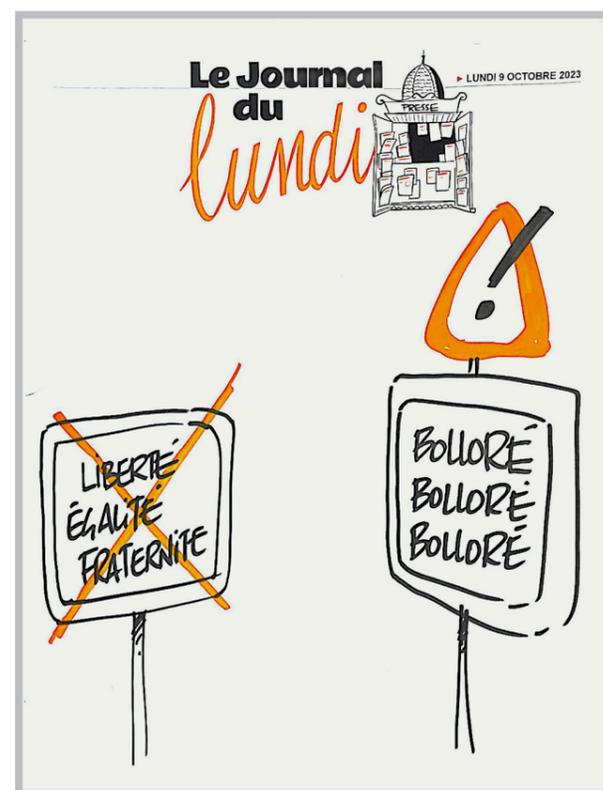
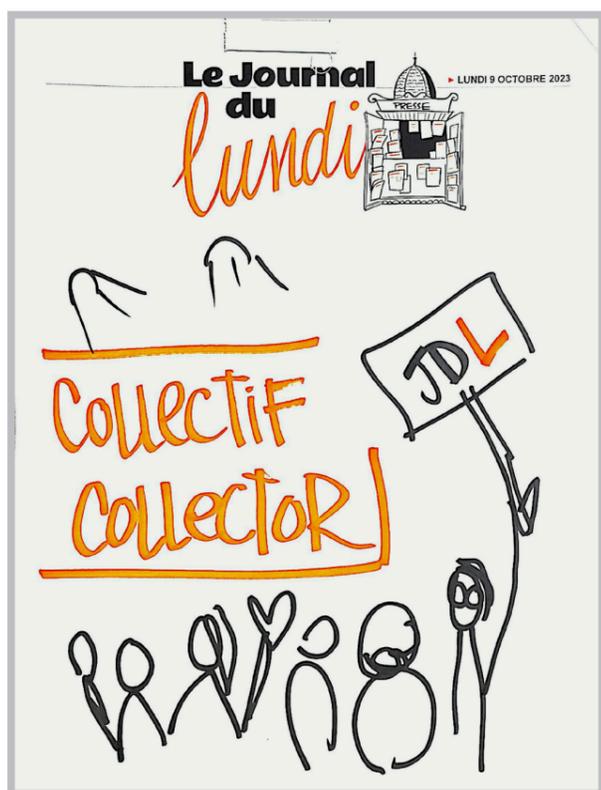
« Mon rapport à la presse est très anarchique »

« Défendre l'indépendance des médias, ce n'est pas du luxe. Quarante-vingt-dix pour cent des médias privés en France sont aux mains de neuf milliardaires, c'est un chiffre implacable. Il faut se battre pour aller à contre-courant, avoir une information, si ce n'est objective, contestataire. On ne devrait pas lutter pour avoir à informer. Depuis neuf ans (restons sur le chiffre 9), les médias français, l'information, les idées, prennent une pente très dangereuse. Ça fait peur. Et ça indigné. Mon rapport à la presse est très anarchique. Lorsque je trouve un journal sur le comptoir du bar, même si c'est celui du jour, inconsciemment, je me dis qu'il date d'une semaine. Je n'ai jamais l'impression de lire une actualité qui parle du moment présent. »

FABRICATION
(D'ORIGINE)
COLLECTIVE

La une à plusieurs

Faire la une, c'est un art collectif. Il s'agit de parvenir au parfait équilibre entre des titres qui interpellent, un visuel qui accroche le regard et une hiérarchie de l'information respectée. Pour leur faire prendre conscience de la difficulté de l'exercice, nous avons proposé aux participants du cocktail d'après-soirée de faire leur propre une. À l'aide de quelques feutres, ils ont tenté de résumer, en un dessin et un titre, ce qu'ils avaient retenu de cette Nuit de l'indépendance. Voici une sélection de unes qui nous ont été proposées et que nous ne pouvions pas garder pour nous.



LES MÉCÈNES DE LA NUIT POUR L'INDÉPENDANCE

ON NE RELÈVE PAS UNE SOCIÉTÉ EN BAISSANT LES BRAS.

MAIF
assureur militant

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances.

Good, good, good et gnan gnan- gnan...

THE
GOOD
COMP
ANY

...Voilà, à tort, ce que l'on pourrait vous dire pour paraître bienveillants, inclusifs, et responsables. Mais en lieu et place de mièvreries et gnangnanseries, il y a un mot que l'on préfère : **Merde**. **Merde** à l'économie qui n'a pas saisi l'urgence climatique. **Merde** aux inégalités sociales en tout genre. **Merde** aux représentations dégradantes des femmes. **Merde** à qui ne respecte pas ses collaborateurs, ses clients, ses prospects. Ah, et puis **Merde** à qui pense qu'être *good* c'est être dégoulinant. Ils ont tout faux. Être *good* c'est être éclaboussant, et dire **Merde** évidemment. Alors on a dit **Merde** à certains appels d'offres. On a dit **Merde** à une partie de notre chiffre d'affaires. On a dit **Merde** aux tournages à l'autre bout de la planète. Et on a dit **Merde** aux humiliations, aux brimades et autres abusives méthodes de management qui ne tirent rien de bien des gens. Oui, dire **Merde** c'est *good*. Essayez et vous verrez, ça fait du bien. À tous les annonceurs et toutes les agences qui veulent nous rejoindre dans cette belle aventure du *good*, vous savez ce qu'on vous dit.

The Good Company
Agence Responsable de l'Année
pour la 2^{ème} année consécutive
(faut croire que ça nous porte chance)



* La personne qui a écrit ce texte tient à présenter ses excuses à sa mère. Elle ne lui a pas appris à parler comme ça.

* Good = Bien